



La maison de santé labellisée de Jaulgonne

## QUEL PROJET MÉDICAL PORTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLO ?

*Depuis plusieurs semaines, on lit ici et là que l'agglomération aurait pris telle ou telle décision en matière de santé sur le territoire. Face à ces propos pas toujours exacts, le président Etienne Hajj souhaite redéfinir les enjeux.*

### Pourquoi prendre la parole sur ce sujet ?

Ce n'est pas vraiment dans mes habitudes de communiquer ainsi, en général, j'attends qu'on me pose des questions pour m'exprimer auprès de la presse. Mais depuis plusieurs semaines, on me fait tenir des propos jamais exprimés, sans m'appeler pour les confirmer, je lis des choses fausses sur les projets menés en matière de santé sur le territoire et particulièrement sur ce que colporte Mme Anne Maricot au sujet de la maison de santé de Jaulgonne.

### Quel est le sujet justement ?

Sur ce sujet précis, il faut savoir que jusqu'en 2020, date de renouvellement de l'exécutif, la Communauté d'agglomération gérait les maisons de santé dans le cadre de sa compétence d'action sociale d'intérêt communautaire, au titre de ses équipements communautarisés avant 2017.

En juillet 2020, j'ai décidé, au regard de l'enjeu que représente la santé pour notre territoire, de créer une délégation santé, ce qui a permis de travailler un projet de santé cohérent, en réponse au projet de territoire. En mai 2021, nous avons déclaré d'intérêt communautaire les « maisons de santé publiques labellisées par l'ARS ».

Ce n'est qu'à partir de ce moment que les professionnels de santé qui pratiquent à Jaulgonne sont entrés officiellement en contact avec l'agglo : ils ont en effet une demande d'un médecin souhaitant s'installer à laquelle ils ne peuvent pas répondre dans leurs locaux actuels.

## CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Chargé de communication :

Bernard COUVREUR

Téléphone :

03 23 70 79 71

Courriel :

bernard.couvreur@carct.fr

Adresse :

L'Aiguillage

2, avenue Ernest Couvrecelle

02400 Etampes-sur-Marne

Site web :

www.carct.fr



@aggloregionchateauthierry



@CARCThierry

Malheureusement, il est impossible techniquement d'étendre le bâtiment de la maison de santé sans empiéter sur le parking : le bâtiment a été dimensionné ainsi par le passé. J'ai donc proposé le site de Courtemont-Vareennes, dans nos anciens locaux, pour répondre à leur demande urgente. Les professionnels de santé et Mme le Maire ont décliné cette offre, préférant s'installer dans une antenne de l'ehpad de l'agglomération, à Barzy-sur-Marne. Ce qui est impossible: humainement d'abord, car le site est occupé au complet par les résidents. Ainsi qu'au regard du projet global du vieillissement dans le Sud de l'Aisne et de redéploiement de l'Etablissement Public Médico-Social (EPMS). Voilà où nous en sommes.

### **Y a-t-il un souci avec Mme Maricot ?**

Mme Maricot en veut à l'agglomération de ne pas avoir pu répondre à ses souhaits immédiatement, mais il était nécessaire au préalable de définir une stratégie santé. Elle le sait bien, étant membre du bureau communautaire et ayant participé à tous les votes relatifs à ces compétences, auxquels elle a voté favorablement, d'ailleurs ! C'est ce qui m'exaspère. Ce n'est pas le maire de Jaulgonne qui fait partie du bureau, mais une Conseillère déléguée élue par le Conseil communautaire sur ma proposition. Il m'est difficile d'accepter ses propos comme si elle n'était pas élue communautaire.

D'une manière générale, on ne peut pas raisonner uniquement autour d'une maison de santé seule et autonome dans une commune de 659 habitants, sans prendre en compte les 87 communes, voire au-delà, les offres et pénuries voisines (Communautés de communes d'Oulchy-le-Château, de Charly-sur-Marne, Retz-en-Valois, Brie Champenoise, etc). C'est notre rôle à la Communauté d'agglomération, ça vaut aussi quand on est élu pour le département ou la région. Il faut savoir agir pour le territoire et pas pour son village uniquement.

### **Dans ce cas, comment envisagez-vous les choses ?**

Notre territoire, globalement en sous dimensionnement médical, a besoin d'une réflexion sur la santé, c'est une attente extrêmement forte de la population. Elle nous l'a dit dans Destination 2030. Il faut aller vite certes, mais de manière commune et concertée et mener un travail en bonne intelligence. Sur un sujet comme celui-ci, il faut être unanimement dans la volonté de construire.

J'ai demandé à Stéphane Frère, vice-président à la santé de travailler le plan santé de territoire pour cadrer les actions, à travers différents outils : le Contrat local de santé, co-écrit avec la ville de Château-Thierry depuis 2018 ; un projet de santé communautaire en cours d'élaboration qui prend en compte l'équilibre du maillage des maisons de santé sur le territoire au regard des besoins urgents et à venir ; et la politique de prévention, en lien avec la délégation sport, avec notre maison sport-santé située à Villiers-Saint-Denis.

Nous avons également validé les chantiers prioritaires avec le bureau communautaire en matière de maisons de santé : conforter l'offre de la maison de santé de Condé-en-Brie, accélérer la création de la maison de santé de Neuilly-Saint-Front, consolider l'existant à Fère-en-Tardenois et trouver une alternative pour la maison de santé de Jaulgonne pour augmenter sa capacité d'accueil. Sans oublier le besoin de notre ville-centre Château-Thierry et d'un équilibre à apporter avec une offre dans le sud de la ville qui répondrait à la maison de santé située au nord, aux Blanchards pour être précis.

Enfin, on ne peut pas séparer ces projets de celui de prise en charge du vieillissement dans le Sud de l'Aisne travaillé par la direction commune des Ehpad du territoire (direction de l'hôpital), l'EPMS (que je préside) et nos financeurs : le département de l'Aisne et l'Agence régionale de Santé. D'ailleurs, là aussi, nous travaillons avec Mme Maricot, puisqu'elle est vice-présidente au grand âge et à l'autonomie du Conseil départemental.

Tous ces projets s'imbriquent. C'est pourquoi je souhaitais redéfinir les objectifs à travers ce communiqué.